Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **66 (1930)**

Heft 19

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LXVIe ANNÉE — No 19 11 OCTOBRE 1930

L'ÉDUCATEUR

No 138 de l'Intermédiaire des Educateurs

DISCAT A PVERO MAGISTER

SOMMAIRE : PIERRE BOVET : *L'âme de l'éducateur.* — ANDRÉ REY : *Un test collectif de développement mental (dit O. D.) pour enfants de 10 à 15 ans.* — A NEUCHATEL : *L'« Ecole Nouvelle » des Terreaux.* — A GENÈVE : *Le Home des enfants sourds.* — *Enseignement secondaire.* — *Informations.* — *Les livres.* — CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

L'AME DE L'ÉDUCATEUR

On me pardonnera si, pour traiter un sujet éternel et d'une portée universelle, je pars de quelques faits particuliers qui, dans ces dernières semaines, l'ont imposé à nouveau à mon attention personnelle. Ils sont d'ailleurs assez divers pour que leur groupement ait à lui seul quelque chose d'instructif.

Ce printemps, en Turquie, j'ai été saisi de l'insistance avec laquelle des instituteurs entrés dans la carrière et des normaliens qui s'y préparaient, m'ont posé sur le but ultime de l'éducation, sur la nation et l'humanité, sur la religion dans l'enseignement, les plus graves questions. Et cela après des conférences où l'on m'avait demandé de traiter surtout des problèmes de technique scolaire.

J'ai félicité mes interlocuteurs de n'être pas dans un pays où les hommes d'école se laissent porter par les habitudes acquises sans qu'aucune question se pose à leur somnolence satisfaite ; de n'être pas non plus de ceux que les réformes, petites et grandes, dans l'outillage et la méthode, accaparent si complètement qu'ils en oublient les fins mêmes de leur effort de progrès.

Je les trouvais d'ailleurs très soucieux d'améliorations tangibles et point du tout abîmés dans une méditation immobile des destinées humaines. Mais la méthode Decroly, la coéducation, les travaux manuels, pratiqués avec conviction, n'étaient pas tout pour eux. Ils sentaient la nécessité de soutenir leur effort par une foi, de nourrir leur âme.

Les Turcs ne sont pas seuls à éprouver ce besoin. A notre Cours de vacances de l'Institut Rousseau, en juillet, un heureux hasard a amené le collaborateur pédagogique de la *Civiltà Cattolica*, le

grand journal romain. Il fut un de nos auditeurs les plus attentifs. Avec plus de netteté que ne l'avaient fait en des occasions semblables nos hôtes occasionnels de Louvain ou de Fribourg, il nous a d'emblée marqué ce qui, selon lui, manquait à notre programme : l'éducation fonctionnelle lui paraissait sans fondement. La récente encyclique papale, par exemple, assigne à l'éducation un but que l'on ne saurait trouver dans la seule psychologie de l'enfant ; un institut des sciences de l'éducation ne doit-il pas faire une place, une grande place aux fins de l'homme ?

Nous avons retrouvé la même préoccupation en août au Camp des éducateurs de Vaumarcus : une centaine d'hommes venus de tous nos cantons romands, vivant trois ou quatre jours d'une vie commune ; coucher sur des paillasses un peu dures dans des baraques, un quart d'heure de gymnastique au réveil, toilette en plein air, repas abondants, dont à tour de rôle, par équipes, le plus gaîment du monde, on lave la vaisselle. Tout cela dans le plus beau des sites sert de cadre à des moments de recueillement très simples et à une conférence quotidienne. Le but proclamé du camp est un effort pour donner à ceux qui instruisent notre peuple l'inspiration nécessaire à leur tâche. Dans les séances, il n'est question ni des revendications du corps enseignant, ni des difficultés de la leçon quotidienne, ni d'innovations didactiques. Ces hommes sont là pour se rappeler qu'ils ont, qu'ils le veuillent ou non, charge d'âmes. Et il est frappant de rencontrer parmi eux quelques-uns des inspirateurs officiels de notre instruction publique : un « chef de service » (méditez sur ces termes curieusement accouplés ; ils conviennent bien à celui qui depuis tant d'années est l'animateur attentif et modeste de l'école primaire vaudoise), un directeur d'Ecole normale, un maître de l'école d'application, tous convaincus, comme les instituteurs de montagne, les professeurs d'université et les maîtres secondaires, que nos écoles ne peuvent remplir leur fonction que si ceux qui y enseignent sont des hommes de foi.

Quelques jours plus tard, à Vaumarcus encore, mais sur la rive cette fois, j'avais le privilège de rencontrer un groupe d'institutrices (une directrice d'Ecole normale parmi elles aussi), attirées auprès du Dr G. Liengme moins par sa science que par sa foi et qui venaient lui demander le secret de son action éducatrice. Les deux confessions catholique et protestante font par ailleurs, dans le corps enseignant de l'école officielle française, un même effort non de prosélytisme, mais, si je puis dire, de ravitaillement spirituel :

ici les *Davidées*, là l'*Educateur protestant* si soigneusement rédigé par M. Raoul Allier.

Enfin, du 23 au 28 septembre, se réunit, à Paris, pour la cinquième fois, le Congrès international d'éducation morale. Le Bureau international d'Education a activement collaboré à sa préparation. M. Jean Piaget doit y présenter un des principaux rapports. Nul doute que, d'un bout à l'autre, on n'y sente la recherche d'une inspiration de l'école laïque, auquel hier les livres de Charles Wagner et le *Dans une petite école*, de Noémi Regard, ont donné une expression si belle.

Si les besoins de l'âme sont si vivement sentis par tant d'éducateurs de milieux si divers, qu'est-ce qui recommande donc la disjonction officielle de l'Ecole et de l'Eglise, de l'instruction et de la foi, telle que nous la trouvons instituée en tant de pays ? N'est-ce point une erreur funeste, un régime fautif que tous les hommes de bonne volonté devraient s'appliquer à faire cesser ? — Eh non ! ce n'est pas un égarement, c'est une nécessité, tout au plus un mal nécessaire, auquel nous ne remédierons pas par des textes de lois, mais seulement par un approfondissement de notre vie spirituelle.

Si les corps qui ont incarné la religion dans le passé se sont souvent montrés tyranniques, si les confessions religieuses d'aujourd'hui sont encore intolérantes les unes vis-à-vis des autres et à l'égard de ceux qui n'appartiennent à aucune, c'est donc que la foi n'a pas toujours produit et ne porte pas encore les fruits qu'elle doit porter ; alors, à défaut de l'amour que les religions n'ont pas encore su faire régner entre les hommes, l'Etat s'applique du moins à établir la justice : *Cuique suum*, à chacun son droit.

Les malentendus, pour ne pas dire les haines, du passé, ne seront réparés que quand, à la lumière de l'enseignement et de l'exemple du Christ lui-même, nous aurons vraiment élargi l'idée que nous nous faisons du Père céleste, cultivé le sentiment de notre appartenance à la famille humaine, assumé les tâches religieuses autant que sociales qui en découlent. Cela nous pouvons le faire, chacun dans sa religion et sa confession, ou hors de toute confession, en toute bonne conscience. Nous en savons tous assez sur la religion de l'esprit pour n'avoir pas à craindre qu'elle nous entrave jamais dans l'accomplissement de nos devoirs humains. J'ai pu dire cela en Turquie, sans choquer personne ; on sera bien aussi tolérant en pays chrétien.

Une discussion des rapports de l'Ecole et de l'Eglise implique

l'étude des relations de l'Etat et de l'Ecole d'abord, de l'Etat et de l'Eglise ensuite. Cela nous entraînerait bien loin. (Cela nous obligerait à lire Vinet, et nous pourrions faire plus mal.) Acceptons comme l'aboutissement d'un long effort de raison appliquée, c'est-à-dire de justice, ces deux faits : l'école d'Etat et l'Etat laïque.

L'Etat laïque. Le dernier numéro d'*Esperanto* m'apporte fort à propos une réclamation plaisante et une réponse utile. Un instituteur français se plaint que dans un vocabulaire esperanto *laika* soit rendu par : « incompétent, inexpérimenté dans un domaine quelconque ». Et la rédaction d'expliquer que ce sens est dérivé du sens primitif : « laïc », une personne qui n'appartient pas au cercle des « clercs », des professionnels, d'un art ou d'une science. L'Etat laïque, c'est l'Etat qui refuse de se reconnaître compétent en matière religieuse. Ne laissons pas dire qu'il ait tort.

Il vaut la peine peut-être de remarquer que la séparation de l'Ecole et de l'Eglise est le régime de Genève et de Neuchâtel, des Etats-Unis, de la France, de l'Uruguay, du Japon, de la Turquie (et de beaucoup d'autres pays sur lesquels je ne suis pas renseigné ou dont les noms ne me viennent pas à l'esprit), c'est-à-dire, comme on voit, de pays de formation chrétienne (catholique ou protestante), musulmane, ou « païenne ».

D'autres solutions qui respectent également la laïcité de l'Etat ont été adoptées ailleurs. L'interprétation très souple qu'ont donnée les divers cantons suisses de l'article 27 de la Constitution fédérale suffirait à le prouver. En Belgique et en Hollande, l'Etat subventionne régulièrement des écoles nettement confessionnelles. (C'est ce qu'en France un certain nombre de catholiques réclament sous le nom de R. P. S. représentation, ou répartition, proportionnelle scolaire.) Il faut constater comme un fait que les Eglises ont fait faire dans le passé et dans le présent des expériences bien diverses aux différents Etats. N'en avons-nous pas la preuve sans sortir même de notre Suisse romande ?

Mais de ce que tel de nos systèmes scolaires est laïque, et tient à le rester, n'en inférons pas qu'il soit du devoir d'un éducateur de se déclarer incompétent en matière religieuse, et de cultiver même cette incompétence. Il risquerait de tarir la meilleure source de son effort professionnel. A côté de la technique fondée sur la connaissance, nous savons bien qu'il faut à tout artiste une inspiration, et que les raisons sont ici de celles que la raison ne connaît

pas. Un éducateur ne peut pas manquer de rencontrer le problème religieux. N'est-il pas un homme, et un homme qui aspire à former des hommes ?

Mettez que j'ai dit tout ça pour mes amis de Turquie. Je m'adresse maintenant à ceux qui me demanderont comment nous appliquons ceci à l'Institut J.-J. Rousseau, école laïque. Eh bien, précisément, nous tenons qu'il faut distinguer. Une école des *sciences* de l'éducation limite consciemment, volontairement, le champ de ses enseignements. Elle renonce à enseigner à ses élèves ce qui ne s'enseigne pas. Plusieurs de ceux qui sont venus à nous ont trouvé chez nous, je le dis avec une grande joie, mais sans orgueil, car nous n'y sommes pas pour grand'chose, des raisons de vivre. Ils ne les ont pas trouvées dans nos cours.

Nos étudiants ont entendu naguère en une série de leçons mémorables les représentants de différents cultes, des catholiques, des protestants, un rabbin, un archimandrite leur dire comment chacun d'eux comprenait l'éducation religieuse. Une autre fois, c'est sur l'éducation sociale donnée par diverses confessions qu'a porté l'enseignement coordonné d'un abbé et d'un pasteur.

Du reste, point n'est besoin de conférences spéciales, la jeunesse d'aujourd'hui est assez éveillée, elle ouvre les yeux assez largement sur le monde pour sentir de toute part cet effort de l'âme de nos contemporains. Et elle connaît assez l'esprit dans lequel nous nous efforçons de lui enseigner ce qui se peut enseigner, pour ne pas nous croire fermés aux besoins de l'âme.

PIERRE BOVET.

UN TEST COLLECTIF DE DÉVELOPPEMENT MENTAL (DIT O. D.) POUR ENFANTS DE 10 A 15 ANS

Le test collectif de développement mental, adapté par M. Duthil du test américain d'Othis, vient d'être appliqué dans quelques classes des écoles primaires de la ville de Genève. Les résultats obtenus paraissent intéressants et permettent, croyons-nous, de recommander le test. Cette épreuve a, entre autres avantages, celui d'être très simple à présenter et à corriger ; par là, il semble particulièrement utile pour quiconque, disposant d'un temps restreint et n'étant point spécialisé dans la pratique des tests, désire se rendre rapidement compte du niveau mental des élèves d'une classe. L'épreuve imaginée par MM. Othis et Duthil se présente sous la forme de 75 questions ou problèmes, disposés de telle sorte que le sujet testé n'a qu'à inscrire en regard de chacun d'eux, soit un chiffre, soit une lettre en manière de réponse. (Type des tests à réponses multiples ou réponses de choix.) Il suffit de faire comprendre aux enfants ce que l'on attend d'eux, cela en résolvant collectivement quelques problèmes-

types, puis de les laisser se mettre au travail. (Durée de l'épreuve : 30 minutes.) Les corrections sont encore plus simples ; une clef permet en quelques minutes de faire le compte des réponses justes et fausses.

A titre d'exemple, nous notons au hasard quelques-uns des problèmes du test :

1. *Laquelle des cinq choses ci-dessous ne va pas bien avec les autres ?*
1. pomme de terre ; 2. navet ; 3. carotte ; 4. pierre ; 5. oignon.....( )

8. *Lequel des cinq mots ci-dessous signifie le contraire de fort ?*
1. homme ; 2. faible ; 3. petit ; 4. court ; 5. mince.....( )

14. *Si nous croyons que quelqu'un a commis un crime mais que nous n'en sommes pas sûrs, nous avons un ou une :*
1. peur ; 2. soupçon ; 3. surprise ; 4. secret ; 5. doute .....( )

27. *Si Georges est plus âgé que Louis et que Louis est plus âgé que Jacques, alors Georges est.... ?.... que Jacques.*
1. plus âgé que ; 2. plus jeune que ; 3. aussi âgé que ; 4. on ne peut pas répondre ..... ( )

32. *La fille du frère de ma mère est ma...?*
1. sœur ; 2. nièce ; 3. cousine ; 4. tante ; 5. petite-fille..... ( )

62. *Dans une langue étrangère, plusieurs garçons se dit Boka Hepo.*
» » » » *plusieurs filles se dit Marti Hepo.*
» » » » *plusieurs filles et garçons se dit Boka Ello Marti Hepo.*
Le mot qui signifie et *commence donc par la lettre ?.....( )*

66. *Quelle définition convient le mieux au mot montre ?*
1. cela fait tic-tac ; 2. un objet qui nous dit l'heure ; 3. un petit objet rond avec une chaîne ; 4. un instrument de poche qui mesure le temps ; 5. une chose qui a des aiguilles et un verre.....( )

74. *Un nombre de la série ci-dessous est faux. Ecrivez le nombre qu'il faudrait entre les parenthèses.*
1 2 4 5 7 8 10 11 12 14 ..... ( )

Plusieurs de ces problèmes sont très ingénieux et ne font pas appel aux connaissances scolaires ; d'une façon générale les enfants comprennent bien ce qu'il faut faire ; rares sont ceux qui, comme il arrive souvent pendant l'application d'un test, demandent des renseignements, malgré l'avertissement qu'il ne sera répondu à aucune question.

Nous donnons ci-dessous un barème de percentiles constitués d'après les résultats que nous avons obtenus à Genève. Les chiffres indiquent le nombre de points obtenus à chaque âge et pour chaque degré de l'échelle.

	10 ans.	*11 ans.*	*12 ans.*	*13 ans.*	*Duthil.*
10	18	21	18	24	0 = 16
20	21	21	24	30	
25	**21**	**24**	**27**	**30**	**35**
30	21	24	30	33	
40	24	27	30	36	
50	**27**	**30**	**33**	**36**	**41**

	10 ans.	*11 ans.*	*12 ans.*	*13 ans.*	*Duthil.*
60	27	33	36	36	
70	30	33	39	42	
75	**33**	**36**	**42**	**42**	**46**
80	39	39	45	42	
90	45	45	51	45	
100	48	51	57	54	62

Le nombre de nos sujets est faible (117) ; toutefois, une bonne dispersion des résultats et une élévation assez régulière des valeurs quartiles et médianes a à première inspection toute la valeur du test.

M. Duthil a publié [1] une échelle de percentiles, établie sur les résultats de 221 enfants âgés de 11, 9 à 15 ans. Nous l'avons reproduite à titre de comparaison, à droite de nos résultats.

Il eût été intéressant de connaître séparément les résultats de chaque âge ; les résultats du barème Duthil englobant des sujets dont l'âge varie de 11, 9 à 15 ans, sont nettement supérieurs aux nôtres.

Ajoutons que le test de M. Duthil a été étalonné par lui d'une façon fort ingénieuse, permettant par une simple opération arithmétique de transformer le nombre de points obtenu par le sujet en un quotient intellectuel.

On peut se procurer tests et feuilles de correction chez Fernand Nathan, éditeur, à Paris.

ANDRÉ REY.

A NEUCHATEL

L'Ecole nouvelle des Terreaux.

Je viens de passer dans une classe une très intéressante matinée. Si c'était à Lugo ou à Kordelio, cela me fournirait certainement la matière d'un article de reportage. Dois-je m'interdire d'en tirer parti parce que c'était dans une école de ma ville de Neuchâtel ? Vraiment je ne m'y résigne pas. Sans doute une visite unique faite à l'improviste ne permet pas de porter un jugement, et c'est ce que je ne songe point à faire, mais elle fournit en abondance ces images et ces faits précis, auxquels, depuis des années, j'ambitionne de donner plus de place dans notre modeste revue.

Il s'agit de l'« Ecole nouvelle des Terreaux », — c'est le nom qu'on lit sur la porte, — deux classes expérimentales installées dans le bâtiment où siègent également l'Ecole normale de Neuchâtel, l'Ecole ménagère, les Ecoles secondaire et supérieure de jeunes filles, toutes institutions éminemment respectables, — j'allais écrire : vénérables. Ces deux classes sont dirigées par deux de nos anciens élèves, et c'est plaisir de leur rendre visite sur le théâtre de leurs exploits. La première a été ouverte il y a plusieurs années déjà par Mlle Marguerite Bosserdet, avec l'appui de M. Antoine Borel, alors directeur des écoles de Neuchâtel ; la seconde date du règne de son successeur, M. Perret ; elle a été confiée au printemps 1929 à M. William Perret, qui a repris pour

[1] R. DUTHIL. *Les tests collectifs d'intelligence et leur application.* Revue pédagogique 1925, p. 261.

les mener jusqu'à la fin de leurs années primaires, — ils ont maintenant de 9 à 11 ans, — tous les élèves de la première classe qui s'est alors reconstituée avec un effectif nouveau.

L'idée directrice de l'entreprise est d'essayer en petit, avec des maîtres et des parents qui aient confiance, l'application des principes de l'école active, de mettre ainsi au point les techniques nécessaires de façon que d'autres ensuite, sur une plus large échelle, puissent bénéficier de ces expériences. Cette tactique paraît très sage ; elle mérite la sympathie de tous. Le Congrès de la Société pédagogique romande à Genève en 1924 l'a compris en votant à l'unanimité une résolution demandant la création de classes de ce genre. Je ne sais pas si, ailleurs qu'à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel, cette recommandation a été suivie. J'ignore de même dans quelle mesure la Société pédagogique neuchâteloise et ses sections locales suivent l'évolution des classes qu'elles ont ainsi patronnées et se tiennent au courant de ce qui s'y fait.

Si j'ai bien compris, les autorités scolaires ont autorisé les maîtres de ces classes à établir leur programme non pas dans les cadres annuels du programme ordinaire, mais en se donnant une plus grande latitude. Ils disposent également d'une plus grande indépendance dans le choix de leur matériel d'enseignement ; ils sortent davantage ; ils vont dans la forêt, à la source de la Serrières et aussi à la Fabrique de chocolat, au Musée, à l'Observatoire...

Quand il s'agit de former une classe nouvelle, c'est-à-dire tous les trois ans à peu près, puisque le maître suit ses élèves et gravit avec eux la moitié des échelons primaires, le Directeur choisit d'abord les enfants dont les parents ont exprimé le désir qu'ils suivent cette classe, puis, s'il y a lieu, il complète l'effectif à son idée. Les méthodes nouvelles ne sont imposées à personne. En fait, il se trouve que ces classes renferment une assez forte proportion d'enfants délicats, pour lesquels les parents craignaient l'école ordinaire. Les enfants proprement arriérés ne font pas défaut non plus. Il faudra tenir compte de ces deux faits quand on instituera des comparaisons avec les classes de la filière habituelle.

C'est dans la classe des plus grands, celle qui correspond à peu près à une quatrième année, que je suis entré d'abord. C'est bien la classe-atelier. On a transformé les pupitres à écrire en tables à tout faire en posant sur chacun d'eux une planche horizontale. Une grande table commune flanquée de bancs sans dossier s'étend devant les fenêtres. Une autre au fond de la salle supporte une balance, une presse à copier des lettres, un hectographe. Dans un angle, une caisse à sable, un seau où s'humecte sans doute de l'argile. Sur les murs, de grandes surfaces de muraline constituent des tableaux noirs supplémentaires, plus aisément accessibles aux enfants que celui qui se dresse derrière l'estrade classique.

Dans ce cadre dix-neuf enfants (il en manque deux, me dit-on), garçons et filles. La plupart sont campés devant la muraline où le maître consigne les étapes de la solution d'un problème compliqué exerçant aux divisions de partage. Avant que j'aie eu l'occasion d'exprimer l'étonnement que m'en causent les données, assez éloignées des problèmes que pose la vie, le maître

m'explique qu'il a parmi ses élèves des « types scolaires » caractérisés, qui aiment à se donner à eux-mêmes des tâches irréelles et abstraites compliquées comme à plaisir pour le drill intellectuel qu'ils en attendent. (J'ai souvent remarqué cela, le goût des enfants pour les chiffres astronomiques, trillions et quadrillions, ou pour ceux qui se poursuivent en un nombre interminable de décimales.) Ici d'ailleurs, même dans l'irréalité de ce bassin à vider, on paraît avoir pris soin de faire mesurer aux enfants ce que contiennent un arrosoir et un seau. De même les problèmes que je découvre dans les cahiers témoignent que les enfants ont mesuré leurs pas en centimètres.

D'autres écoliers copient dans leur « carnet de grammaire ». Le grand tableau noir résume une leçon où les enfants ont trouvé que les verbes avaient chacun un nom, qu'on appelle l'infinitif.

D'autres, assidûment, consultent la carte du canton. Ils se sont mis dans la peau d'un étranger venu de fort loin, d'Islande ou du Canada, qui chercherait à connaître notre pays rien que par la carte, et ils mettent par écrit ses inductions. Ce que j'en puis lire me montre des enfants habitués à rédiger, et me fait prévoir une jolie leçon de sens critique où on leur demandera comment la carte a pu enseigner, par exemple, à notre Islandais que les Neuchâtelois sont protestants.

Ils recourent d'ailleurs aussi à d'autres sources d'informations géographiques que la carte. Voici en effet, tout préparé, un paquet d'enveloppes adressées par autant de petites mains un peu gauches *Au corps enseignant de la IVe primaire de* chacune des localités du canton dont le nom a été trouvé sur la carte. Dans chaque enveloppe une lettre, résultat d'un concours, qui, par l'intermédiaire des maîtres, pose à leurs petits camarades d'autres écoles plusieurs questions graves et judicieusement choisies sur leur habitat. On attendra les réponses avec impatience quand les enveloppes seront parties après avoir été encore soumises à une revision critique : toutes les localités du canton n'ont pas en effet un « corps enseignant de la IVe primaire » ; il ne faut pas embarrasser inutilement les facteurs ; ce sera peut-être l'occasion de faire toucher du doigt la différence entre une commune et un hameau.

D'autres lisent. Plusieurs *Livres roses* Hachette parsèment les tables. Tout à l'heure, pendant la leçon d'ouvrage, les garçons vont s'occuper de mettre à quelques-uns d'entre eux une couverture.

Je demande si ces occupations diverses correspondent à des degrés différents. Oui, sans doute, puisque il y a là des enfants de trois années d'âge. Mais ces petits sont si divers les uns des autres que le maître qui les connaît voit plutôt leurs « types » que leurs « niveaux ». L'enseignement individuel et l'« auto-instruction » sont manifestement en honneur. Le contenu des boîtes sur la grande table le prouve : jeux de multiplication et de grammaire de Mme Baudat, fiches de problèmes, collections de cartes postales et d'images très diverses, dont quelques-unes fort savantes : de vieux costumes suisses, des documents sur l'astronomie, des dessins du vieux Neuchâtel.

Cette activité variée se poursuit dans le silence. Un incident, un commen-

cement de fou rire est arrêté par une intervention du maître qui parle presque à voix basse.

Ça va être l'heure de la récréation. La maîtresse d'ouvrages, qui prendra tout à l'heure les enfants en mains, arrive. On sort les travaux commencés : des sacoches brodées suivant des dessins, en général géométriques, imaginés par les enfants. De grandes surfaces colorées au point de tige se rejoignent et les artistes ont donné un nom à leurs compositions : l'Automne, le Ruisseau, que sais-je ? C'est très art moderne, par où je n'entends point dire que ce soit laid.

Pour ses récréations l'Ecole nouvelle des Terreaux a la chance de pouvoir, à deux cents mètres du bâtiment d'école, disposer d'un vrai jardin. Ici la tradition reprend ses droits. Ces petits Neuchâtelois jouent à « coulon-bâlon », un jeu que j'avais tout à fait oublié, mais dont je puis témoigner que les règles n'ont pas varié depuis quarante-cinq ans.

Bientôt arrive la classe des petits. Les garçons arborent sur leurs maillots tricotés des écriteaux de papier portant de magnifiques chiffres comme des cyclistes-coureurs : 20, 5, 8, 1. Je m'informe. C'est une idée à eux. Ces chiffres représentent leur degré d'excellence à saute-mouton : 20, c'est l'as des as ; 1, le petit dernier. (Il s'y est trompé, le malheureux, paraît-il, et s'est cru le premier. La maîtresse s'abstiendra, je crois, d'ajouter à sa confusion en greffant un apologue sur cet incident.) Tout cela prélude à une représentation. On distribue des cartes calligraphiées par les petits ; ils y joignent d'anciens billets de tram soigneusement conservés. Les filles, les garçons timides, la maîtresse et moi, nous avons chacun notre billet et notre place pour applaudir une magnifique représentation de saute-mouton.

Quand je rentre à l'école, les grands sont à leurs ouvrages ; l'un d'eux fait la lecture. C'est la *Vie de René Caillié, vainqueur de Timbouctou* (par Larnaudé et Nanteuil, chez Plon). Ses aventures d'il y a un siècle, doivent être captivantes, car dans la salle des linoleums entaillés témoignent que l'on prépare un album destiné à les illustrer.

Voilà ce que j'ai vu. Il y aurait bien autre chose encore à décrire : le dernier numéro d'un splendide *Journal* illustré de l'Ecole dont le premier fascicule m'avait été adressé à Genève. Il renferme mille choses utiles pour connaître la classe : des dessins de poissons élevés à l'école, un récit de voyage au Beatenberg. Mais je ne veux donner ici que des informations de première main.

Et c'est pourquoi je ne vous dirai rien cette fois de ce que pensent les papas et la maman que j'ai fait causer, ni des séances de parents, ni des entretiens du matin que m'ont racontés les instituteurs. J'ai d'ailleurs promis de retourner les voir.

..V..

A GENÈVE : LE HOME DES ENFANTS SOURDS

Année d'agrandissement, vie variée et intense : entrevues et démarches innombrables, revision des statuts, du règlement intérieur, du cahier des charges, déménagement, installation, achats, examen des nouveaux élèves, puis recrutement du personnel.

Un gros travail en septembre : l'organisation de la journée de chacun de nos pensionnaires, leur adaptation à la vie nouvelle dans une maison nouvelle, où toutes les habitudes étaient à créer. Nous recevons des internes, des externes, des demi-pensionnaires, des grands, des petits, des filles, des garçons, des sourds de naissance, des devenus sourds, des durs d'ouïe : une famille très variée, mais très unie, dont tous les membres ont appris à s'aimer et à s'entr' aider. Chaque enfant a sa petite tâche dans la maison, qui stimule son initiative, éveille son sentiment de la responsabilité, lui procure l'impression si douce d'être utile et d'appartenir à la famille.

Deux semaines suffirent à établir le roulement, ainsi que les premières règles de discipline. Quelle joie, après les tribulations de l'année précédente, de se sentir à l'aise dans une villa bien adaptée à nos besoins, de voir nos petits s'ébattre dans la verdure, et, pendant les beaux jours, prendre leurs repas et leurs leçons en plein air. La situation tranquille du Home, la liberté d'action des enfants, leurs occupations régulières et variées, utiles ou agréables, transforment peu à peu nos élèves. Les visages s'épanouissent, les mouvements sont moins gauches et moins brusques, le sommeil plus calme. Plusieurs enfants, bien chétifs à leur arrivée, se sont déjà fortifiés grâce à la nourriture substantielle et à une hygiène rigoureuse. Leur entrain au travail et leur pouvoir d'attention s'en ressentent favorablement et contribuent à faciliter leurs études.

Nous nous efforçons de garder un contact vivant avec les parents de nos élèves. La collaboration entre l'école et la famille, nécessaire dans toute éducation, est indispensable pour obtenir le plein développement de l'enfant sourd.

Nous tenons à ce que les élèves conservent le contact avec leur famille ; nous facilitons sorties et visites les jours de congé. Le contact avec l'extérieur est augmenté par des promenades, invitations, visites de musées et d'expositions, qui élargissent l'horizon de nos petits et stimulent leur désir de s'instruire.

Nos sourds et nos demi-sourds des degrés primaires sont admis à suivre certains cours dans les classes primaires de l'Etat (gymnastique, dessin, travaux manuels, cours ménagers). Ils ne peuvent circuler seuls, à cause de leur infirmité ; c'est un surcroît de travail pour notre personnel chargé de les accompagner ; mais le bénéfice qu'ils tirent de ces leçons, grâce à l'émulation, nous engage à persévérer.

Une autre forme de contact avec le monde extérieur est procurée aux élèves par nos aides bénévoles, des dames, qui nous consacrent avec beaucoup de régularité une ou deux heures par semaine. Elles surveillent les travaux manuels de la classe gardienne et donnent des répétitions de lecture labiale. C'est dès le jeune âge que l'enfant sourd doit se familiariser avec les différentes manières d'articuler, pour être capable plus tard de lire sur toutes les bouches.

Le dernier trimestre de 1929 a vu une tentative intéressante : l'introduction de la rythmique dans les degrés inférieurs et moyens, aussi bien chez les sourds-muets que chez les demi-sourds. Nous espérons par ce moyen donner plus d'aisance à nos petits et les développer plus harmonieusement, en attendant que leur langage s'enrichisse assez pour être amélioré à son tour par le rythme.

Un poste de T. S. F., mis à la disposition des enfants, nous a valu quelques moments d'émotion profonde : voir deux enfants de 9 et 12 ans, enveloppés depuis toujours du silence le plus complet, prendre avec défiance les écouteurs ; voir leur visage s'illuminer à l'ouïe des premiers accords perçus en leur vie, constitue un spectacle inoubliable. *Presque tous nos sourds entendent la radio et en jouissent ;* les deux enfants précités perçoivent depuis peu la voix naturelle, criée près de l'oreille.

Parmi nos sourds-muets, un cas est améliorable par un traitement médical ; un autre laisse quelque espoir. Un troisième a tiré un bénéfice appréciable du traitement pédagogique. Ne réagissant que par intermittences à la voix en septembre, ce sourd-muet de 6 ans distingue à présent un certain nombre de sons prononcés à haute voix près de son oreille.

Depuis l'agrandissement du Home, la proportion des demi-sourds a augmenté. Dans deux cas, il s'agit de surdité progressive. Par contre, plusieurs ont appris à tirer un meilleur parti de leurs restes d'ouïe.

La nouvelle méthode d'enseignement du langage nous donne pleine satisfaction. On ne saurait trop répéter que, grâce à la nouvelle méthode, attrayante et basée sur la psychologie enfantine, l'enfant sourd peut et doit commencer son éducation dès l'âge de trois ans. La preuve en est faite ; c'est agir pour le plus grand bien de l'enfant que de le présenter dès cet âge à la classe maternelle. Les premières années sont précieuses. L'enfant sourd, livré à lui-même, devient apathique ou révolté ; bien dirigé, il voit son état nerveux s'améliorer rapidement. Il possède dans la première enfance une facilité d'adaptation qui s'émousse dans la suite ; il apprend comme en se jouant des choses qui, plus tard, réclament un réel effort. La première enfance est la période de la formation du caractère, formation particulièrement délicate chez le jeune sourd.

Comme nous recevons des internes et des externes, que nous accordons même, aux tout petits, des leçons particulières au Home ou à domicile, l'enseignement pré-scolaire est accessible à tous les petits sourds de Genève. Nous serions heureux que ces choses se sachent et se redisent, afin de pouvoir venir en aide à nos jeunes infirmes au moment le plus profitable pour eux et le plus encourageant pour nous.

Nous voudrions pouvoir signaler toutes les marques d'intérêt qui vinrent soutenir notre effort. C'est malheureusement impossible. Que tous nos amis, parmi lesquels se trouvent plusieurs parents de nos élèves, soient assurés qu'aucun de leurs gestes ne sera oublié ; leur sympathie agissante nous a réconfortés dans plus d'une période difficile. LA DIRECTRICE.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le besoin de donner aux futurs maîtres de l'enseignement secondaire une préparation pédagogique est dès longtemps ressenti. Il nous a valu il y a un quart de siècle un chapitre très suggestif et qui serait encore fort utile à relire dans un beau livre de Maurice Millioud. Il a déclenché en 1907 à Neuchâtel un effort qui, comme celui de Millioud, est une des origines de l'Institut J.-J. Rousseau.

Dans chacun de nos trois cantons romands, il existe sous une forme ou une autre un Certificat pédagogique complémentaire à la licence ès lettres qui exige que l'on ait suivi certains cours et pris part à quelques exercices. Mais à part les stages que font au Gymnase de jeunes filles les futures licenciées de Lausanne, il n'est pas exagéré de dire que ce qui se fait pour préparer pratiquement chez nous les professeurs de l'enseignement secondaire est encore très peu de chose, surtout si on le compare à la préparation des maîtres primaires.

Il est donc intéressant de signaler l'essai qui va être tenté cet hiver à Genève par la Faculté des Lettres à l'instigation de M. le professeur André Oltramare. Il s'agit d'un ensemble de cours et d'exercices préparant au Certificat pédagogique complémentaire. Voici d'ailleurs un extrait du programme approuvé par le Département :

I. Ces cours auront lieu pendant *le semestre d'hiver* (à partir d'octobre 1930) *une année sur deux* et seront placés sous la direction scientifique et administrative de l'Institut J.-J. Rousseau.

II. *Trois heures de cours* par semaine sont prévues ; une partie des leçons sera donnée sous forme de conférences où les élèves seront appelés à donner un enseignement critiqué par le professeur.

1. *Pédagogie générale et psychologie des adolescents* (1 h. M. Pierre Bovet). Le cours théorique n'occupera que la moitié des leçons ; la partie pratique consistera en leçons critiquées dans des classes élémentaires de l'enseignement secondaire et en discussion des rapports présentés par les étudiants sur leurs expériences de stage dans un établissement d'instruction publique.

2. *Langues anciennes, langues vivantes et histoire.* Ce cours sera divisé en quatre séries de 8 leçons (2 heures par semaine).

a) Latin (M. André Oltramare).

b) Français : composition et exposés oraux (M. Marcel Raymond).

c) Grec (M. Jules Dubois) ou allemand (M. Muller) ; les étudiants opteront pour l'un de ces deux enseignements.

d) Histoire (M. D. Lasserre).

Dans chaque série, quatre heures au moins seront réservées à des leçons données par les étudiants.

III. Pour être admis à se présenter aux épreuves du certificat complémentaire, les candidats devront avoir présenté un travail ou avoir donné une leçon dans chacun des trois cours prévus ; ils devront en outre avoir suivi pendant 15 jours au minimum un enseignement dans un établissement secondaire et avoir présenté un rapport sur leurs observations.

IV. Seront admis à s'inscrire comme élèves réguliers aux cours préparatoires les étudiants porteurs du diplôme de licence ès lettres et ceux qui auront passé avec succès les épreuves du premier examen de licence.

INFORMATIONS

L'*Association pédagogique pour le Désarmement*, La Chaux-de-Fonds, nous communique le texte d'un appel aux éducateurs. Faisant allusion aux défilés récents d'Oron et de Münsingen, auxquels des milliers d'écoliers ont été conduits

par leurs maîtres, et constatant « l'enthousiasme presque irrésistible que soulève la parade de toute troupe disciplinée accompagnée d'airs entraînants et de drapeaux évocateurs », l'Association se demande si cette propagande pour l'armée est une propagande pour la paix. « Or la Société des Nations, par la bouche de ses représentants les plus autorisés, tels que M. Briand ou sir Eric Drummond, a maintes fois proclamé la nécessité d'enseigner aux enfants, dans les écoles, l'amour de la paix. Notre pays, qui a adhéré à la Société des Nations et qui se doit d'en répandre l'esprit avec son honnêteté traditionnelle, n'agit-il pas contrairement à la cause de la paix en autorisant actuellement la propagande militariste au sein de notre éducation publique ? D'aucuns peuvent estimer que l'armée est encore un mal nécessaire pour défendre le pays, mais n'est-il pas grand temps de nous mettre résolument à pratiquer, dans tous les domaines, une politique de paix, d'en étudier les principes et leur application ? Ces questions graves, nous avons cru qu'il était de notre devoir de les poser devant toutes les consciences en notre triple qualité d'hommes, de citoyens suisses, de pédagogues. »

L'Office fédéral de l'Industrie et la Société suisse des commerçants organisent à Berne, du 13 au 18 octobre, un *Cours pour instituteurs des classes et écoles de vendeuses*, qui aura lieu à l'Université (Auditoire 34). Une conférence publique d'introduction, « La vendeuse et son éducation pratique et théorique », par Mlle Rose Neuenschwander ouvrira le cours le lundi 13, à 14 heures.

Pro Juventute convoque à Zurich pour les 17 et 18 octobre, une *Conférence suisse de Législation pénale juvénile*. Elle sera présidée par M. le conseiller fédéral Haeberlin et se tiendra à l'Ecole polytechnique fédérale. MM. les professeurs Bise (Fribourg), Delaquis (Hambourg), Hafter (Zurich), M. Hauser, procureur de l'enfance à Winterthur, traiteront en s'appuyant sur le projet actuel de Code pénal fédéral, le problème de l'adaptation de la législation pénale juvénile aux exigences modernes. Une place importante a été réservée à la discussion. Le programme détaillé est envoyé gratuitement sur demande, par Pro Juventute, Seilergraben 1, Zurich.

LES LIVRES

EMILE CANDAUX. **La fonction sociale de l'éducation**. Etude sociologique. Lausanne, Payot 1930, 152 pages ; 8°, 4 fr.

« Cet ouvrage est un effort pour traiter d'un sujet ancien à un point de vue nouveau. » Ces mots par lesquels s'ouvre l'avant-propos sont justes. Le sujet ancien, c'est l'école tout simplement. Le point de vue nouveau, c'est celui de Durkheim, pour qui l'éducation, qui est une forme de la contrainte sociale, varie avec l'état de la société. Il ne s'agit plus de nous raconter l'histoire de cette institution en expliquant ses transformations par les conceptions géniales de certains individus. Il ne s'agit pas non plus d'en proclamer les pratiques bonnes ou mauvaises en regard d'une norme que l'on demande à la religion, à la philosophie ou à la psychologie de l'enfant. Il s'agit de

mettre les formes que prend l'école à une époque donnée en relation avec les conditions sociales, économiques, politiques d'un milieu donné. M. Candaux trace le programme de cette sociologie pédagogique avec beaucoup de netteté. S'il ne remplit pas les cadres qu'il trace, il les dessine du moins d'un trait sûr : L'évolution des types d'enseignement, la transformation du contenu de cet enseignement, le fonctionnement de l'école, les tendances nouvelles de l'éducation fonctionnelle. Souhaitons que l'esquisse de M. Candaux incite tel de ses lecteurs à nous donner une petite monographie fouillée qui soit un échantillon de cette science dont il nous montre si bien la possibilité et l'intérêt. P. B.

JEAN PIAGET. **Immanentisme et foi religieuse**. H. Robert, Genève. 54 pages in-16.

Les anciens membres de l'Association chrétienne d'étudiants qui éditent cette brochure nous demandent de la signaler à nos lecteurs. Nous le faisons bien volontiers, car la pensée de M. Piaget vaut d'être méditée même par ceux qui, comme le dit l'avant-propos, ne pourraient pas se ranger à ses conclusions ou les exprimer dans les mêmes termes. Par ses études de psychologie, d'où toute métaphysique est soigneusement écartée, M. Piaget a retenu l'attention de nombre d'éducateurs qui seront heureux de pénétrer plus avant dans son intimité grâce à ce discours où il révèle beaucoup de lui-même. « Dans tout acte d'amour, dans toute émotion belle, dans la ferveur quotidienne comme dans les moments décisifs et pathétiques de la vie, l'être humain cesse de se sentir enfermé dans son moi pour communier avec le principe de toute réalité. Dans toute affirmation vraie... la conscience se sent solidaire de valeurs éternelles. Dans toute conduite désintéressée, dans la lutte pour le bien et pour la justice, les individus et les groupes sont enflammés par une force dont l'élan victorieux leur paraît tenir au plus profond de leur être... C'est cet absolu que les hommes ont toujours solidarisé avec leurs représentations de la divinité. C'est lui qui a fait la grandeur des dieux transcendants. C'est lui qui définit le Dieu immanent. » Quel rapport y a-t-il entre ce Dieu immanent dont se réclame l'auteur et le Dieu du christianisme ? C'est la question brûlante que M. Piaget aborde en terminant dans des pages à la fois nettes et nuancées. « Prenons acte simplement de l'expérience intérieure de ceux qui sont tout à la fois disciples de Jésus et adversaires de la métaphysique chrétienne. » P. B.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT

Pour rendre compte de ces deux mois de vacances, il nous faudrait accompagner les professeurs et les élèves de l'Institut dans des milieux bien divers : M. Claparède ne s'est-il pas, à son tour, embarqué pour le Brésil ? Il nous en reviendra d'ailleurs pour la rentrée du semestre d'hiver, ou à peu près.

Restons plutôt d'abord à Genève. Le *Cours de vacances de l'Institut* lui-même (21-26 juillet), décidé un peu tardivement, a parfaitement réussi sous la direction de M. Piaget. Il n'a pas groupé beaucoup de monde (25 personnes), mais il n'en a eu peut-être que plus de charme. Aussi divers de nationalités,

d'occupations, de tendances que jamais, les participants ont vécu en commun quelques jours très agréables.

Tout de suite après, encore dans nos locaux, le *Cours du B. I. E.*, spécialement consacré, comme ceux des deux années précédentes, à l'enseignement de la collaboration internationale, a groupé 89 personnes de 18 pays différents. Le B. I. E. vient de décider de continuer l'an prochain. On l'encourage à développer le côté pédagogique du cours en laissant de côté peut-être ce qui est proprement information sur la S. d. N. et ses activités.

Mentionnons encore, parce qu'il a eu lieu chez nous et que MM. Claparède et Piaget y ont professé, le cours, tout à fait indépendant de nous, organisé par la Faculté de théologie sur la *Psychologie de la Religion ;* une quarantaine d'auditeurs et des travaux de grande valeur.

M. Piaget a également pris part à la semaine pédagogique du *Bureau d'Etudes Internationales* du professeur Zimmern. Ce cours réunit, comme on sait, non pas des professionnels de l'enseignement, mais des étudiants de diverses facultés (juristes, sociologues, géographes, etc.), beaucoup d'entre eux boursiers de leurs gouvernements. Il était intéressant de leur présenter quelques-uns des aspects internationaux des problèmes de l'éducation.

Hors de Genève, notons parmi les réunions auxquelles l'un ou l'autre d'entre nous a été heureux de s'associer : la *Décade de Psychologie de l'enfant*, à Pontigny, où M. Piaget a eu le plaisir de rencontrer MM. Decroly et Wallon, parmi une cinquantaine de pédagogues ; le *Camp des Educateurs*, de Vaumarcus, où M. Bovet a présenté une étude et a été heureux de retrouver MM. Julien Rochat, Henri Jeanrenaud et Ch. Junod ; le *Congrès International d'Education morale* de Paris.

Un gros numéro des *Archives de Psychologie* paraît en ce moment, qui contient une étude étendue et très importante de M. Richard Meili sur *Les formes de l'intelligence*. Elle est basée sur des recherches expérimentales originales et étendues, auxquelles tout l'Institut s'est associé de près ou de loin l'an dernier. Nos félicitations à l'auteur. Une note, courte, de Mlle Jeanne Alphonse et de M. Bovet sur *L'échelle canadienne de composition française* intéressera les professeurs de langue vivante.

Des volumes sous presse de la *Collection d'actualités pédagogiques* nous parlerons la prochaine fois. De même du volume, enfin achevé, des *Actes du Congrès pédagogique international* de l'été dernier. Ces actes sont en anglais.

Sur l'aimable invitation de la Société jurassienne des Amis de l'Institut, l'**assemblée générale** de l'Association de l'Institut J.-J. Rousseau aura lieu cette année à Delémont le 25 octobre.

Le 25 octobre également se réunira à Neuchâtel la *Conférence romande pour les Enfants difficiles*. Le sujet étudié cette année du point de vue médical et pédagogique est celui de l'énuresie (mouilleurs de lit). MM. les Drs Brantmay (Genève) et Chable (Neuchâtel), Mme Loosli-Usteri présenteront des rapports. Repas en commun ; communications, visite de La Ruche. Pour renseignements s'adresser 44, rue des Maraîchers, Genève.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Vient de paraître:

LA FONCTION SOCIALE DE L'ÉDUCATION

ÉTUDE SOCIOLOGIQUE

par

EMILE CANDAUX

MAITRE SECONDAIRE A GENÈVE

Un volume in-8° broché . . . . . Fr. 4.—

Depuis plusieurs années, des savants comme Spencer en Angleterre, Tarde, Durkheim et Paul Lapie en France, sans oublier P. Barth en Allemagne et Dewey aux Etats-Unis, ont signalé les étroits rapports existant entre le système d'éducation en vigueur dans un pays et la structure de la vie sociale.

Le livre que nous publions aujourd'hui offre une étude d'ensemble sur ce problème d'une haute importance scientifique et pratique.

Etudiant l'évolution de la vie scolaire dans les pays de l'Europe centrale et occidentale (France, Suisse, Allemagne), l'auteur recherche les causes sociales de cette évolution.

La cause principale, c'est la tendance constante de nos sociétés vers une structure de plus en plus différenciée. Incessamment, les fonctions se multiplient et se diversifient ; les individus, au lieu d'être tous assujettis à des contraintes uniformes, deviennent en même temps plus différents et plus solidaires les uns des autres.

L'éducation ancienne, qui visait à transmettre à la jeune génération les croyances collectives et les symboles sociaux, était parfaitement adaptée à une société homogène.

L'éducation d'aujourd'hui, celle qui se crée tous les jours sous nos yeux, vise un but différent. Sans renoncer à transmettre ces « valeurs essentielles » dont une collectivité ne peut se passer, elle s'efforce de rendre les individus aptes à remplir les multiples fonctions d'une société diversifiée. Pour cela, elle s'attache avant tout à développer les forces spirituelles et morales, à substituer à la simple transmission des traditions, l'acquisition personnelle du savoir.

Cette transformation, du reste, ne s'opère pas sans effort et même sans crises : de là un retard de la vie scolaire sur la vie sociale, et des tentatives incessantes de réadaptation.

Ainsi, non seulement les procédés, mais l'idéal lui-même de l'éducation dépendent de la structure de la société.

L'auteur n'a pas voulu élaborer une « pédagogie » : on ne trouvera pas dans ce livre une doctrine ou un système. Mais il s'est proposé, en explorant le domaine des faits et en appliquant une méthode strictement scientifique, de montrer comment les pratiques éducatives sont fonction de la vie sociale.

KOCHER s'impose par la qualité de ses
vêtements - pardessus
chemiserie
confection et mesure
au comptant 5 % escompte
Rue du Pont, 7 Lausanne

CONSTIPATION
PASTILLES MIRATON
aux sels naturels de Chatel-Guyon
libèrent doucement l'intestin

Horlogerie de Précision
Bijouterie fine Montres en tous genres et Longines, etc. **Orfèvrerie**
Réparations soignées. Prix modérés. **argent et argenté.**
Belle exposition de régulateurs.
Alliances en tous genres, gravure gratuite.
E. MEYLAN - REGAMEY
11, RUE NEUVE, 11 LAUSANNE TÉLÉPHONE 23.809
10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.
o o Tous les prix marqués en chiffres connus. o o

POUR TOUT
ce qui concerne la publicité dans l'Educateur et le Bulletin Corporatif, s'adresser à la Soc. anon.
PUBLICITAS
RUE PICHARD 13 LAUSANNE

Imprimeries Réunies S. A., Lausanne. — Librairie Payot & Cie, éditeurs responsables.

LAUSANNE. 25 octobre 1930. LXVIme ANNÉE — No 20.

L'ÉDUCATEUR

ORGANE
DE LA
SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE
ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET, Florissant, 47, GENÈVE
ALBERT ROCHAT, CULLY

COMITÉ DE RÉDACTION :

J TISSOT, Lausanne. H.-L. GÉDET, Neuchâtel
J MERTENAT, Delémont R. DOTTRENS, Genève

LIBRAIRIE PAYOT & Cie
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE

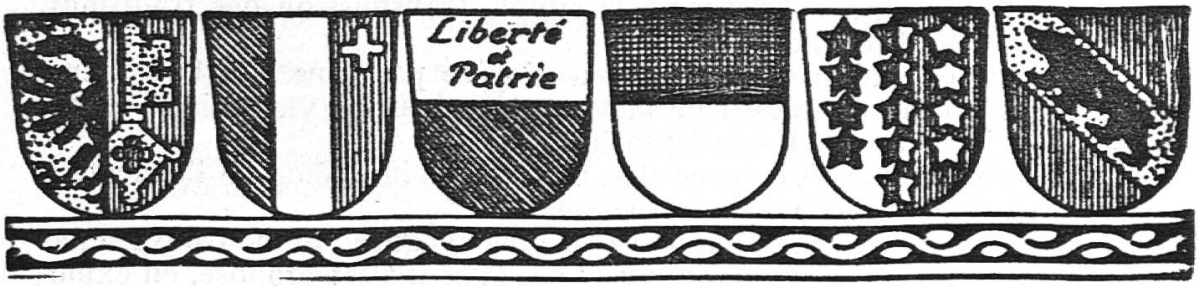

ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10. Etranger, fr. 15.
Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Vient de paraître:

LA FONCTION SOCIALE DE L'ÉDUCATION

ÉTUDE SOCIOLOGIQUE

par

EMILE CANDAUX

MAITRE SECONDAIRE A GENÈVE

Un volume in-8° broché . . . . . Fr. 4.—

Depuis plusieurs années, des savants comme Spencer en Angleterre, Tarde, Durkheim et Paul Lapie en France, sans oublier P. Barth en Allemagne et Dewey aux Etats-Unis, ont signalé les étroits rapports existant entre le système d'éducation en vigueur dans un pays et la structure de la vie sociale.

Le livre que nous publions aujourd'hui offre une étude d'ensemble sur ce problème d'une haute importance scientifique et pratique.

Etudiant l'évolution de la vie scolaire dans les pays de l'Europe centrale et occidentale (France, Suisse, Allemagne), l'auteur recherche les causes sociales de cette évolution.

La cause principale, c'est la tendance constante de nos sociétés vers une structure de plus en plus différenciée. Incessamment, les fonctions se multiplient et se diversifient ; les individus, au lieu d'être tous assujettis à des contraintes uniformes, deviennent en même temps plus différents et plus solidaires les uns des autres.

L'éducation ancienne, qui visait à transmettre à la jeune génération les croyances collectives et les symboles sociaux, était parfaitement adaptée à une société homogène.

L'éducation d'aujourd'hui, celle qui se crée tous les jours sous nos yeux, vise un but différent. Sans renoncer à transmettre ces « valeurs essentielles » dont une collectivité ne peut se passer, elle s'efforce de rendre les individus aptes à remplir les multiples fonctions d'une société diversifiée. Pour cela, elle s'attache avant tout à développer les forces spirituelles et morales, à substituer à la simple transmission des traditions, l'acquisition personnelle du savoir.

Cette transformation, du reste, ne s'opère pas sans effort et même sans crises : de là un retard de la vie scolaire sur la vie sociale, et des tentatives incessantes de réadaptation.

Ainsi, non seulement les procédés, mais l'idéal lui-même de l'éducation dépendent de la structure de la société.

L'auteur n'a pas voulu élaborer une « pédagogie » : on ne trouvera pas dans ce livre une doctrine ou un système. Mais il s'est proposé, en explorant le domaine des faits et en appliquant une méthode strictement scientifique, de montrer comment les pratiques éducatives sont fonction de la vie sociale.